

PRÉFET DES DEUX-SÈVRES

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES
Secrétariat Général
Dossier suivi par :
Dominique Chaigne
Tél. : 05.49.06.88.02
dominique.chaigne@deux-sevres.gouv.fr

Le Directeur départemental des territoires

Décision portant intérim du chef du Service Energie Bâtiment et Aménagement des Territoires

Vu la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2009-1484 du 03 décembre 2009 relatif aux Directions départementales interministérielles ;

Vu l'arrêté du premier ministre en date du 6 décembre 2012, nommant Monsieur Alain Jacobsoone, Directeur départemental des territoires des Deux-Sèvres, à compter du 1er janvier 2013 ;

Vu l'arrêté portant subdélégation de signature en date du 11 août 2015 ;

Vu l'absence de Madame Catherine Aupert pendant la période du 19 au 23 octobre 2015 et du 28 au 29 octobre 2015 ;

DECIDE

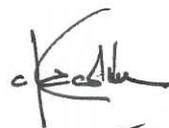
Article 1^{er} :

Monsieur Gilles Dumartin, Chef du Service Prospective Habitat Planification assurera l'intérim du poste de chef du Service Energie Bâtiment et Aménagement des Territoires pendant la période du 19 au 23 octobre 2015 et du 28 au 29 octobre 2015 et disposera à cette occasion de toutes les délégations et subdélégations confiées par le Directeur départemental à ce chef de service.

Article 2 Exécution :

Le Directeur départemental des territoires est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Niort, le **- 8 OCT. 2015**
Le Directeur départemental,



Alain JACOBSSOONE

Copie : Bureau Ressources Humaines/Formation